



# Dématérialisation forcée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ?

Réunion du 02/06/2021






La direction nous informe de la mise en place du logiciel « People » au 01/01/2022.

Elle en profitera pour changer sa façon de gérer les congés payés. Jusque-là, comptés en heures, ils seront désormais en jours.

Vos demandes devront être réalisées via votre ordinateur ou une « borne en libre-service ».

La direction en profite aussi pour gérer les paies via un Centre de Services Partagés (CSP). Les paies ne seront donc plus calculées par Clemessy mais par du personnel qui change tous les 6 mois et qui ne connaît pas nos spécificités.

Ce nouveau logiciel est composé de plusieurs parties :

-  votre demande de congés devra être effectuée sur « People Off »,
-  votre entretien individuel sera saisi sur « People Talent »,
-  vous aurez un coffre-fort numérique avec vos fiches de paie, vos documents personnels sur « People Doc ».

« People » dont la traduction est « gens, personne » obligera à passer par un ordinateur pour faire ses demandes. Un certain nombre de vos hiérarchiques devront ensuite valider.

Pour le détail des changements voir sur notre site <https://unsa-clemessy.fr>

Lors d'une nouvelle réunion fin juin nous devrons émettre un avis

Faites-nous savoir ce que vous en pensez



Votre équipe **UNSA** Clemessy Eiffage Page 1 / 1

